

## Bonus-malus sur les contrats courts : la négociation se prolonge

« Contrats courts : le patronat veut enterrer le bonus-malus », titre L'Opinion sur le même sujet, décrivant un dispositif honni par les chefs d'entreprise. « Il ne répond en rien aux objectifs initiaux qui étaient de lutter contre les comportements qui n'ont pas lieu d'être. On a créé un système d'une complexité telle que personne ne le comprend », fustige **Hubert Mongon, le porte-voix du Medef** sur ce dossier. « Les employeurs qui ont le bonus disent merci, mais n'ont pas compris pourquoi ils l'avaient. Pour ceux qui ont le malus, c'est pire encore. » Les trois organisations patronales, qui affichent leur unité sur ce dossier, ont donc proposé à leurs interlocuteurs syndicaux de **repartir de zéro, en ouvrant une négociation parallèle et plus large sur le sujet d'ici à 2026**. La CFDT reste muette mais d'autres syndicats disent déjà ne pas y être pas fermés, sans pour autant oublier les oppositions de fond avec le patronat. « La seule raison pour laquelle on continue de discuter, c'est qu'on a repris la main sur l'assurance-chômage et mon organisation ne souhaite pas qu'on renvoie une nouvelle fois la responsabilité à l'Etat pour qu'il fasse ce qu'il veut », fait savoir Michel Beaugas (FO). (L'Opinion, p.5)